

LOU PASSADOU

 Your local link  Bindeglied  "Le Trait d'Union"



Apéritif des nouveaux résidents



Comme le veut la tradition, pour la treizième année consécutive, toutes les personnes résidant depuis peu à Bédoin avaient été conviées ce vendredi 29 novembre à un apéritif d'accueil offert par la municipalité au Centre Culturel. Quarante vingt dix invitations avaient été lancées par le service d'accueil de la Mairie à tous les nouveaux résidents identifiés, soixante sept personnes étaient présentes. Accueillis par Monsieur le Maire, les élus et le personnel des services municipaux, ils pouvaient également rencontrer les responsables des différentes associations de Bédoin toujours fidèlement présentes à cette manifestation et que nous remercions pour leur participation.

Après que Monsieur le Maire ait présenté notre Commune, ses atouts, ses projets, et ses espérances et que les élus, soutenus par les voix des Bédouinains de souche, aient entonné non sans mérite la traditionnelle « Coupo Santo », la soirée et les conversations devaient se poursuivre autour du buffet préparé toujours avec beaucoup de goût par les services de la cantine municipale et les responsables des approvisionnements.

Est-il nécessaire d'ajouter que cette manifestation, dont le coût reste modeste puisqu'il fait largement appel au personnel de la municipalité et ne comporte rien de somptueux, n'a pas pour objet principal de régaler les élus locaux comme cela a été écrit, mais de donner aux nouveaux venus à Bédoin l'image d'une commune accueillante et souriante, ce qui est conforme à l'intérêt de tous n'en déplaise à quelques esprits chagrins.

Pierre COLIN

Luc Reynard, Chevalier de l'Ordre du Mérite National

Le Samedi 2 Novembre Luc Reynard, Maire de Bédoin, a été décoré de l'Ordre National du Mérite par Monsieur Yannick Blanc, Préfet du Vaucluse, en présence de nombreux élus et amis de Bédoin ou d'ailleurs (y compris des représentants de la République de Montmartre dont il est l'ambassadeur à Bédoin!)

Après que Monsieur Michel Grandin eut rappelé l'histoire de la création de cet ordre national, Monsieur le Préfet devait évoquer avec chaleur et une bonne note d'humour les engagements au service de ses concitoyens qui ont valu à Luc Reynard l'attribution de cette haute distinction ; suivirent les remerciements d'usage qui traduisaient l'émotion légitime du récipiendaire entouré de sa famille. Ils sont désormais cinq à Bédoin à avoir reçu cette distinction.

Pierre COLIN



Le Téléthon 2013 à Bédoin

Malgré une baisse de fréquentation et une mobilisation qui s'essouffle, la volonté des bénévoles est toujours aussi forte.

Les activités proposées à la population étaient nombreuses et variées : vente de goûters, ballons, sapins, sucrés-salés, vin chaud, affiches de cinéma, broderies et cartes de vœux..., parcours sportifs, course de brouettes, basket-ball en fauteuil roulant, concours de boules, loto, chaîne humaine qui ont mobilisé toutes les énergies pour faire face à l'injustice de la maladie, pour espérer des traitements efficaces et la guérison future. Nous remercions tous les bénévoles pour leur engagement à nos côtés depuis le début de notre participation à cet événement national ainsi que les commerçants et artisans pour leur contribution.

Cette manifestation a permis de récolter 2140 € qui ont été versés à l'Association Française contre la Myopathie, somme en baisse par rapport aux années précédentes. Nous vous donnons rendez-vous pour une prochaine édition en décembre 2014.

Christophe BERNARD

E ditorial

Les frimas arrivés sur notre Ventoux annoncent une saison hivernale fraîche et, souhaitons le, enneigée, ce qui permettrait enfin à notre station du Chalet Reynard de fonctionner.

Les travaux agricoles ont pu durant cet automne ensoleillé se poursuivre favorablement, tandis que les promeneurs et cueilleurs de champignons profitaient des couleurs chatoyantes de notre belle forêt.

L'éditorial de ce numéro de Noël respecte la stricte réglementation qui s'impose en période pré-électorale, il ne saurait donc être question de faire un bilan du mandat qui s'achève, c'est aux électeurs qu'il appartient de se faire leur opinion ! Cependant le rôle d'une équipe municipale est aussi de vous tenir informés durant toute la durée du mandat de la vie et de la progression de la commune.

Vous trouverez donc des précisions sur les travaux en cours de réalisation, réfection de voiries, achèvement de la nouvelle caserne de pompiers, début de construction du Club House des tennis municipaux, réhabilitation des logements de la Poste et de l'ancien presbytère de Sainte Colombe, projet de construction de logements aidés en location ou en accession à la propriété pour les jeunes ménages... ou pour les plus âgés, puis aussi reconstruction et sécurisation des remparts effondrés. L'intérêt collectif demeure.

À l'aube de cette année, je souhaite à tous la paix et la sérénité dans cette période de fêtes où le regard des enfants est la plus belle des étoiles du sapin.

J'y associerai volontiers un hommage à la figure emblématique de Nelson Mandela qui a su si bien incarner la force que constituent le courage personnel, la tolérance et l'engagement en faveur de la justice, de la paix et de la réconciliation.

Que l'an 2014 vous apporte joie, paix et fraternité.



Luc REYNARD Maire, et le Conseil Municipal

Vœux du Maire

Luc REYNARD invite la population de Bédoin à la présentation des vœux de la municipalité **le vendredi 10 janvier 2014** à partir de 18h30 au Centre Culturel Hélien ADAM.

Remerciements

La rédaction du « Passadou » remercie tous les membres de la commission ainsi que les personnes ou associations qui, par des articles, des photos ou leur participation à la relecture des épreuves contribuent à la parution et à la qualité du journal municipal. Merci également aux enfants des Écoles et à leurs maîtres qui ont travaillé sur le thème de Noël.

La rédaction

Journal municipal d'information de BÉDOIN N° 74 - Décembre 2013 trimestriel



Lou Passadou
Journal municipal d'information
Mairie ☎ 04 90 65 60 08
Directeur de la publication : *M. le Maire*
Rédacteur en chef : *Pierre COLIN*
Photos : *Mairie de Bédoin*
Suivi de Fabrication : *Nathalie EYMERÉ*
Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Les élus, les agents municipaux et les membres de la commission « Passadou »
Tirage 2000 exemplaires - Gratuit, ne peut être vendu
Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON ☎ 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Elections municipales	
Recensement de la population	4-5
Les travaux à Bédoin	6-7
Noël, poésies et dessins	8-9
La vie à Bédoin	10-11-12-13
La vie associative	14-15
État civil, Mots croisés	16

Les élections municipales

La date des élections municipales a été fixée au dimanche 23 mars 2014 et en cas de deuxième tour au 30 mars.

Rappelons tout d'abord que **les inscriptions sur les listes électorales**, pour les nouveaux électeurs ou si vous avez déménagé, sont reçues en Mairie auprès du service des élections **jusqu'au 31 décembre avant 17h30**. Pensez également à signaler au même service tout changement d'adresse ou de situation de famille. Munissez-vous pour cela d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile. De nouvelles cartes d'électeur doivent être adressées à tous et pour cela l'adresse complète avec le numéro métrique qui a été attribué à votre domicile doit être connue. Pour voter pensez à vous munir de la nouvelle carte d'électeur que vous recevrez (détruisez alors l'ancienne) et d'une **pièce d'identité** (carte d'identité, passeport ou permis de conduire), **c'est désormais une obligation légale**.

Attention ! Le mode de scrutin pour les communes de 1000 à 3500 habitants, donc pour Bédoin, a changé. Vous devez désormais nécessairement voter pour une liste complète comportant autant de candidats que de nombre de sièges à pourvoir (pour Bédoin, 23), sans la moindre rature ou inscription. **Le panachage, c'est à dire la rature d'un ou de plusieurs noms et le rajout à la main d'autres noms, n'est désormais plus possible et entraînerait automatiquement la nullité de votre bulletin de vote.** C'était déjà le cas pour les communes de 3500 habitants et plus, ce mode de scrutin est désormais celui de toutes les communes de plus de 1000 habitants.

Au premier tour si une liste obtient plus de la moitié des suffrages exprimés (c'est-à-dire des bulletins valides, hors bulletins blancs ou nuls), elle se voit attribuer la moitié des élus, soit 12 élus sur 23, les 11 postes restant étant attribués à la représentation proportionnelle à toutes les listes en présence, ce qui garantit une présence des minoritaires au sein du conseil municipal. Les postes sont attribués dans l'ordre de présentation sur la liste qui ne peut être modifié. De plus pour garantir la parité, les listes doivent être établies en alternant les candidats hommes et femmes. Si aucune liste n'atteint au premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés aucun candidat n'est élu et il y a lieu à un deuxième tour.

A l'issue de ce deuxième tour, la liste arrivée en tête obtient la majorité des élus (12 sur 23), qu'elle ait ou non atteint la majorité absolue, les sièges restant étant attribués à la représentation proportionnelle à toutes les listes en présence comme au premier tour.

Par ailleurs **en même temps** que les conseillers municipaux, **vous désignerez lors de ces élections les conseillers communautaires** qui représenteront la commune au conseil communautaire de la COVE (Communauté d'Agglomération). Ces conseillers sont pour Bédoin au nombre de deux sur 63 membres qui formeront le futur conseil communautaire. La liste comportera trois noms, le troisième nom n'intervenant que comme remplaçant d'un des deux élus en cas de décès ou d'incapacité définitive. Ces candidats figureront sur le même bulletin de vote que celui des conseillers municipaux. Aucune représentation proportionnelle n'étant possible pour 2 élus à désigner, les deux postes seront nécessairement attribués à la liste majoritaire au premier ou au deuxième tour.

Nous souhaitons que, comme lors des votes précédents, les habitants de Bédoin viennent très nombreux accomplir leur devoir de citoyen.

Pierre COLIN



Recensement de la population 2014

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune, il aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr.

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, les obligations de la commune en matière de logements sociaux etc...

Par ailleurs, beaucoup de projets s'appuient sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer.

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Vous devrez remplir lisiblement ces questionnaires. L'agent recenseur peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr ou adressez-vous en mairie. Vous trouverez ci-dessous les noms et la photo des agents recenseurs recrutés par la Mairie de Bédoin et les quartiers qui leurs sont attribués.

Nous vous remercions de bien vouloir leur faire bon accueil.

L'INSEE et le service recensement



Agents Recenseurs

Georgette CONSTANT - Le Village

Julia BEGNIS - Le Village

Flavie INTEGLIA - Sud Bédoin par route de carpentras - Limite Crillon le brave et Mormoiron

Morgane CHAPOT - Nord Est - pied Mont-Ventoux

Carole ARLIAUD MELOTTO - Sud Est - Sainte colombe et alentours - Cocadis

Cécile MARTIN - Partie Est Les Baux - Pousse chiens - Chemin des vergers aux baux

Jean-Pierre MASSE - Nord Nord Ouest - Rougadou - Beamont du ventoux - partie Route de Malaucène

François Marie PERRIN - Ouest - Partie Route de Malaucène - Route de Crillon - Partie Route de Carpentras.

Réfection de la porte monumentale de l'Église de Bédoin

Cette porte d'origine qui date du XVIII^{ème} siècle, avait besoin d'une sérieuse cure de rajeunissement. La réalisation a été confiée, en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France, à l'entreprise de menuiserie ÉLODI à Sarrians, spécialiste de ce genre de restauration.

Suivant leur état les panneaux ont été réparés sur place ou déposés pour être restaurés en atelier avant d'être repeints et de redonner ainsi une nouvelle jeunesse à cette porte que chacun peut dès à présent admirer. Le coût des travaux s'est élevé à environ 10 000 €.



Le club house des tennis municipaux

Après les appels d'offre et les attributions des marchés, l'ordre de mission aux entreprises concernées a été signé et les travaux débuteront courant janvier 2014 pour un achèvement prévu d'ici l'été prochain.

Réfection des voies communales

Le marché pluri-annuel pour la réfection des voies communales a été conclu avec la société Colas. Les travaux prévus tels qu'ils ont été décrits dans le précédent numéro du Passadou seront réalisés, jusqu'à hauteur des 270 000 € budgétés, entre décembre 2013 et février 2014, suivant les conditions atmosphériques. Au-delà, une nouvelle tranche de travaux se poursuivra en 2014.

Réseau de distribution du gaz

GRDF prendra prochainement contact avec les riverains de la route de Malaucène pour étudier l'éventualité d'un raccordement au réseau de distribution du gaz naturel.

L'effondrement partiel des remparts sur la colline Saint-Antonin

Le 18 novembre dans l'après-midi une partie des remparts de la colline s'est écroulée sur une largeur d'environ 15 mètres, entraînant la chute de plusieurs tonnes de terre et de pierres sur la chaussée rue des remparts au droit du n°53 et débordant sur la propriété voisine située en face. Des fissures avaient été décelées dans le courant de l'été et des témoins en plâtre placés pour en suivre l'évolution. Le stationnement des véhicules a alors été interdit et, devant la progression des fissures, la circulation sur cette voie a été fermée. Le couple de propriétaires en vacances dans leur résidence secondaire a été relogé provisoirement à l'hôtel dès la nuit du 18 novembre.

Ce sinistre, difficilement prévisible compte tenu de l'ancienneté des remparts, dont nous ne connaissons pas l'âge, résulte sans doute d'un ensemble de facteurs, fortes précipitations du printemps dernier et surtout présence sous les remparts de grottes, condamnées depuis environ 45 ans, et dont la voûte s'est sans doute effondrée. Contrairement à ce qui a été dit, cette partie des remparts située sur le terrain communal avait fait l'objet entre les années 2004 et 2009 d'un simple rejointement des pierres, réalisé par ACARE Environnement, et non pas d'une restauration. Il n'y a semble-t-il aucun lien entre cet effondrement et les aménagements touristiques réalisés sur la colline qui n'ont subi à notre connaissance aucun dommage.

La commune a missionné un maître d'oeuvre, le bureau d'études Bernard Signoret à Mazan pour étudier le sinistre, évaluer les risques de poursuite de l'effondrement, définir les travaux à entreprendre pour reconstruire et sécuriser les remparts et en suivre la réalisation. Ceci durera nécessairement plusieurs mois pendant lesquels la route restera fermée à la circulation. Des grilles de protection ont été placées pour interdire toute circulation y compris piétonne sur le chemin des remparts et au-dessus des remparts sur la zone concernée.



La future caserne des pompiers s'achève

Le vendredi 29 novembre une réunion de chantier a eu lieu sur le site de la future caserne des pompiers, route de Crillon à Bédoin, en présence des colonels Lorenzo et Vial, responsables du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Vaucluse (SDIS), du Lieutenant Stéphane Rabaglia, chef de corps à Bédoin, de Messieurs Stéphane Dewolf, responsable du projet au SDIS, Gilles Rogier et Bruno Hugon architectes, de Luc Reynard maire de Bédoin et des conseillers municipaux.



Les élus ont pu constater l'avancement des travaux qui ont débuté début avril 2013 et dont la réception reste prévue début janvier 2014 pour une mise en service effective en février 2014.

Ils ont ainsi visité les locaux depuis la salle de commandement, celles des services administratifs, le garage équipé pour abriter jusqu'à huit véhicules d'interventions et de secours, les salles équipés pour les réunions et la formation, les espaces de vie, détente et sanitaires. L'ensemble du gros œuvre est achevé, les finitions et les aménagements internes sont en cours.

L'ensemble a été conçu par les responsables du projet pour allier l'efficacité, la rapidité d'intervention avec la sécurité du personnel bénévole, mais également avec le souci d'intégrer toute la construction dans un environnement de qualité respectueux du site et du paysage. Bédoin aura ainsi la chance de profiter d'un équipement de secours moderne, efficace, afin de répondre aux besoins prévisibles en ce domaine pour les 25 années à venir.

Rappelons que le maître d'ouvrage de ce centre est le SDIS. Le terrain de 2600 m² a été mis à la disposition du SDIS par la commune qui en est propriétaire. La commune prend également à sa charge la moitié du coût hors taxe des travaux, soit un montant évalué actuellement à 598 871 €, susceptible d'être révisé à la baisse.

Des logements aidés en location ou en accession à la propriété à Bédoin

La société Vilogia (ex Vaucluse logement) a signé avec la commune de Bédoin un bail emphytéotique de 55 ans pour la réhabilitation des logements de la Poste à Bédoin et de l'ancien presbytère à Sainte Colombe. Vilogia réalisera deux logements au-dessus de la Poste (1 T2 et 1 T3), et deux logements (1 T3 et 1 T5) à Sainte Colombe. Le coût des travaux d'aménagement sur les deux projets s'élève à plus de 500 000 € hors taxe pris en charge par Vilogia qui a sollicité des subventions de l'État, de la Région, du Département et de la CoVe. Ces travaux devraient être réalisés et achevés courant 2014.

Le même bailleur social a déposé un permis de construire en cours d'instruction pour la construction de 20 logements locatifs sur le site de la Carita, racheté à la commune. Il s'agit de 10 pavillons d'un étage comportant chacun 2 logements indépendants, l'un au rez-de-chaussée avec jardin l'autre en étage avec terrasse. Ces pavillons sont destinés aussi bien à des jeunes ménages qu'à des personnes âgées autonomes qui pourraient profiter de certains des services collectifs de la future maison de retraite proche.

Par ailleurs le lotissement privé de la Croix de la Salle, route de Carpentras, qui comporte 11 lots en accession à la propriété a récemment obtenu le permis d'aménagement. Comme nous l'avons expliqué dans le précédent Passadou les acquéreurs de ces lots, habitant ou travaillant à Bédoin, peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de la part de la commune d'une aide à l'accession à la propriété. Plusieurs demandes sont en cours d'instruction, quelques lots restent disponibles.

Pierre COLIN

POÉSIES CLASSE CM1/CM2 (CHRISTOPHE BERNARD)

Le Père Noël

Si j'étais le Père Noël
Je transformerais le malheur
En bonheur,
Les éclairs
En arc-en-ciel
Les ennemis
En amis
Les méchants
En gentils,
Les cauchemars
En rêves
Les enfers
En paradis,
Les requins
En poussins,
Les pollueurs
En nettoyeurs
Mais malheureusement
je ne suis pas le Père Noël.

Dorian, Roméo,
Justin, Baptiste et Johan

La paix de Noël

C'est le jour de Noël
Les enfants devraient recevoir un peu de paix
Tout le monde en ce jour de joie doit être apaisé
Plus de guerre, plus d'hommes morts, mais de la vie
Et de la fraternité,
Bref un Noël de paix.

Eddy, Juan et Matéo



Pour Noël

Pour Noël mon cadeau serait de changer
Le malheur en bonheur,
Et la pauvreté en richesse
Mais malheureusement,
je ne suis pas magicien.

Eden et Clara

Lou Passadou N° 74- PAGE 8

La paix de Noël

*C'est le dernier jour de préparation,
Les lutins observent les flocons,
Au lieu de travailler
Et de confectionner les jouets
Le Père Noël voit tout le temps
Barbie, DS et DVD
Mais il y a aussi des enfants
Qui veulent la paix.
Les enfants dans leur lit
Contemplant la nuit
Et ne veulent pas la guerre
Pour la terre entière.*

Margaux, Joana et Joshua

Noël

*Le Père Noël dans le ciel
Fait régner la paix sur terre
À minuit les chauves-souris
se transforment en rennes
Et les voleurs en amis*

Thibault

À Noël

*À Noël, le père Noël, dans le ciel
Endort la tristesse
Et réveille la gentillesse*

*À Noël, les pays baissent leurs fusils
Et deviennent tous amis.*

Juliette et Joey



Le Père Noël

Si j'étais le Père Noël
Je transformerais les ours en poupées
Les cadeaux en chatons
Les sorcières en princesses
Les pierres en chocolat
Les arbres en bonbons
Les étoiles en cœur
Les chevaux en cadeaux
Et les lutins en copains.
Mais malheureusement
je ne suis pas le Père Noël.

Coline

C'est Noël

Ce soir c'est Noël
J'aimerais avoir plein de cadeaux
Mais surtout des mots

Les Mots sont plus beaux
Que tous les cadeaux

C'est Noël tout le monde est heureux
Mais nous aimerions partager ce moment
Avec des gens malheureux.

On leur offrirait
La liberté, la Paix
Et la fraternité

Margaux et Marie



Si j'étais le Père Noël
Je transformerais la guerre en paix.
Si j'étais le Père Noël
Je transformerais un petit ennemi
En grand gentil.
Si j'étais le Père Noël
J'essayerais d'arrêter la guerre.
Si j'étais le Père Noël
J'aiderais les pauvres.
Si j'étais le Père Noël
Je transformerais les bandits
En amis.

Manon

CLASSE DE CM2 (LAURENT BOU ET ARLÈNE MEYSTRE)

Blanche neige que nous voyons le matin
On y croit encore sans chagrin
Nous décorons ce joli sapin tout haut
Nous demandons beaucoup de cadeaux
Et nous attendons ce merveilleux repas
Sur ce plateau très sympa

Faites que ce moment soit incoubliable
Être en famille autour de cette table
Tenter de s'apercevoir
En descendant du ciel avec ses rennes marron et noir
Soir de fête incoubliable

Achille Joaquim Rayan

J'y crois encore en ce jour en or,
On le décore avec des boules une fois encore,
Y'a plein de cadeaux,
Et des boîtes garnies de chocos,
Un petit chien qui m'attend sous le sapin,
Xylophone et tambourin pour mon petit cousin,

Nini attend ses bijoux en argent,
On languit notre famille et nos parents sagement,
Et le réveillon pourra commencer,
Les succulents gâteaux sont prêts à être dégustés.

Lucie Laurena Alanis Cloé Clara



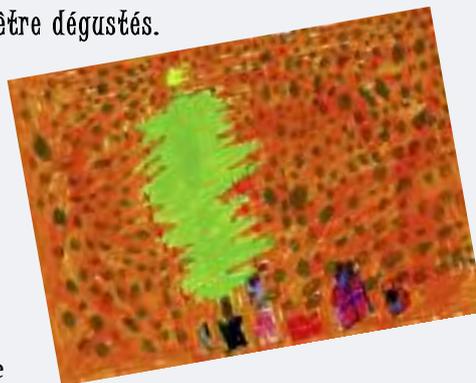
Mes cadeaux que j'attends depuis le début de l'année,
Et que j'ai hâte de déballer,
Imagine la neige qui tombera quand tu les ouvriras,
Loin des soucis et des tracas,
Le sapin étoilé repose, dans l'attente que sonne minuit,
Et les maisons illuminées dans la nuit,
Un très beau chant de Noël,
Reviens petit ange avec tes belles ailes,
Sur ce blanc manteau,

Veille de fêtes au chaud,
Oh, que la nuit est belle !
Et qui annonce une saison nouvelle,
Une nuit plaisante jusqu'au bout de l'heure,
Xylophone qui deviendra mon bonheur.

Aurélien Mathéo Mathis Hugo

J'y crois encore,
On décore le village,
Y'a des rêves en or,
Et c'est blanc
comme des pages,
Univers fantastique,
Xylophone en plastique,
N'ont que des cadeaux,
Oh que c'est beau,
Et c'est ainsi,
Les enfants rient.

Thomas Marius Adrien



Mystérieuse nuit de neige blanche
Enfants heureux devant le festin,
Ils regardent à la fenêtre ces bonshommes déguisés en biche
Les oiseaux de Bédoin parcourent le matin.
Le lutin glisse sur la bûche !
Empruntant une descente sur son chemin.
Urgence il lâche!
Rattrape-moi je suis dans le sapin!
Soirée au coin du feu les rennes se couchent

Voitures décorées en pommes de pins.
On écrit notre liste de Noël
En ne cessant de l'enrichir, elle est de plus en plus belle,
Une fois encore
Xavier aura ce regard en or.

Stella Antonella Célia Malek



Quelques réflexions sur le projet de parc naturel régional

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'équipement du Mont Ventoux qui est chargé de l'étude de Préfiguration du Parc a tenu, à ma demande, le 8 octobre dernier à l'Oustau d'Anaïs une réunion d'information sur le projet de création d'un Parc Naturel Régional du Mont Ventoux.

D'autres réunions de même nature se sont tenues sur le territoire concerné, lorsque les communes le sollicitaient. Désireux d'informer les habitants de Bédoin sur un projet dont on parle depuis plus de 15 ans et qui les concerne directement, j'avais déjà organisé lors du précédent mandat, avec le Conseil Municipal alors en place, une réunion publique sur ce sujet. J'ai toujours eu le souci d'informer clairement la population sur ce projet.

L'assistance était nombreuse le 8 octobre et je m'en réjouis. De nombreux participants ont posé des questions ou manifesté leur inquiétude, ce qui est bien légitime s'agissant d'un projet dont ils connaissent mal les tenants et les aboutissants, sur un territoire auquel les « enfants de Bédoin », et j'en suis, comme tous ceux qui y vivent, portent un attachement très fort et quasiment charnel.

Chacun a en mémoire bien sûr l'acte par lequel, en 1250, le Seigneur Barral des Baux cédait aux « enfants de Bédoin nés ou à naître » ses droits et privilèges sur le Mont Ventoux. De fait, la commune de Bédoin est restée propriétaire de la majeure partie du Sud Ventoux, soit plus de 6000 hectares de forêt, la plus grande forêt communale de France. Est-ce à dire que le Ventoux nous appartient comme certains l'affirment ? Ne nous leurrions pas, le droit féodal et les privilèges qui y étaient attachés ont disparu depuis belle lurette, notamment depuis la nuit du 4 août 1789. De plus le territoire du Ventoux recouvre bien d'autres communes, et même sur notre territoire communal nos droits se sont au fil du temps singulièrement émoussés !! J'évoquerai seulement à titre d'exemple l'eau dont la gestion a été intégralement confiée, à un syndicat intercommunal, la protection de l'environnement qui fait désormais partie avec bien d'autres compétences des attributions de l'intercommunalité, ou encore

les contraintes imposées par la Loi Montagne ainsi que les réglementations en matière de sécurité et de circulation qui sont du domaine de l'État. Bref la charte de 1250 garde une valeur historique et sentimentale précieuse, mais aucune valeur juridique ; elle ne nous confère aucun droit autre que ceux de n'importe quel autre propriétaire foncier. Si un doute subsistait pour certains sur ce point, les conclusions d'un expert juridique consulté à ce sujet, sont de nature à les dissiper définitivement.

Reste que toute question mérite réponse, d'autant que celles posées sont très révélatrices d'une réelle méconnaissance de ce qu'est un Parc Naturel Régional, des modalités de sa création et de son fonctionnement. Je n'entends pas dans le cadre limité de cet article épuiser le sujet ; cela appartient aux organismes publics, Département, Région et principalement au Syndicat de préfiguration du Parc qui devrait prochainement diffuser des documents clairs à ce sujet. Je me limiterai donc à apporter une réponse claire aux principales questions posées :

Première question : *si la commune adhère au Parc devra-t-elle abandonner à celui-ci la gestion de l'exploitation forestière sur la forêt communale et celle des lots truffiers ?*

La réponse est NON ! L'adhésion à un Parc Naturel Régional n'entraîne aucun abandon de propriété à son profit. La forêt reste propriété de la Commune qui continuera à exploiter ses ressources avec l'aide de l'ONF que nous rémunérons pour cela. Le document établi à cette fin avec l'ONF est signé pour 16 ans et ne sera pas remis en cause.

Par contre en dehors de tout projet de Parc, l'État depuis 2012 nous impose comme à toute forêt communale et sans contrepartie une taxe injustifiée de 2 € à l'hectare !

Autre question : *Pourra-t-on continuer à chasser et à circuler librement dans le Ventoux ?* **La réponse est OUI !** Un Parc Régional n'a aucun pouvoir de réglementation sur la chasse et ne peut imposer des règles plus restrictives que les règles nationales existantes. Quant

à la libre circulation les règles sont celles qui s'appliquent à la Commune suivant les différentes catégories de voies carrossables ou non carrossables et les règles de sécurité ; rappelons que le Préfet peut actuellement pour des raisons de sécurité imposer des restrictions de circulation ou même l'interdire en forêt à certaines périodes de l'année, y compris dans le massif du Ventoux. La fermeture à la circulation des véhicules de certaines pistes a été prise parfois à la demande de certains chasseurs et en accord avec les Communes concernées. Nous savons quant à nous cohabiter en respectant la liberté des uns et des autres sans imposer des restrictions injustifiées.

Question encore : *Nous n'aurions dans le Comité syndical qui aurait autorité sur les actions du futur Parc et qui réunirait les représentants des Communes et Établissements Intercommunaux adhérents, qu'une seule voix à faire entendre parmi d'autres, Communes, Conseils départemental et régional. N'est-ce pas là un abandon de pouvoir pour la Commune ?*

On touche là à la nature même de ce qu'est un Parc Naturel Régional : ce n'est pas une nouvelle structure publique, ni une collectivité locale qui exercerait des compétences retirées aux Communes, comme le sont les Communautés de Communes ou d'agglomération auxquelles la loi attribue des compétences propres et importantes qui échappent alors définitivement aux Communes. **Un Parc Régional ne dispose d'aucun pouvoir réglementaire qui lui serait propre ; son seul objectif est d'organiser la concertation avec les Communes et les Établissements Intercommunaux volontaires, sur un territoire remarquable, pour mener à bien des actions et des missions ayant pour but la mise en valeur, la promotion et la préservation de ce territoire.** Il n'est donc pas concevable que ces actions et ces missions aillent à l'encontre de la volonté des Communes qui les lui ont confiées. C'est encore plus vrai pour Bédoin, qui, par sa situation centrale dans le Ventoux et l'importance de son territoire aurait une position stratégique incontournable dans un futur Parc.

Combien coûterait le Parc aux Communes adhérentes et combien de postes de fonctionnaires supplémentaires entraînerait sa création ?

Bien sûr un Parc, comme toute structure nouvelle a un coût de fonctionnement financé par les Communes adhérentes, en fonction du nombre d'habitants ainsi que par la Région et le Département. Ce coût sera fonction des missions qui lui seront confiées, mais il restera modique. Le Parc envisagé se substituera au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux dont nous faisons partie et qui n'aura plus de raison d'être. Quant aux fonctionnaires, (espèce abhorrée par certains qui aimeraient bien cependant voir leurs enfants acquérir ce statut !!!), leur nombre devrait rester modeste, et n'aurait de toutes façons rien à voir avec celui des intercommunalités qui ne cessent d'augmenter sans entraîner pour autant jusqu'à présent de diminution significative du personnel des Communes.

Si les coûts sont à considérer, il faut aussi prendre en compte **les aides financières** de la Région, de l'État et de l'Europe qui de plus en plus sont **attribuées en priorité sinon exclusivement aux Communes qui ont su se fédérer autour de projets au sein d'un Parc Naturel Régional.**

Sur ce plan les Communes adhérentes auront tout à y gagner, **Bédoin** par exemple par son adhésion au Syndicat de Préfiguration du Parc a **bénéficié déjà de subventions** importantes pour des secteurs tels que le pastoralisme (réfection des bergeries du Ventoux), l'aide à la viticulture (promotion A.O.C Ventoux) et les activités de loisirs (création du bike park au Chalet Reynard). Précisons par ailleurs que les fonds européens d'aide à l'aménagement du territoire (**Projets Leader**) ont représenté de 2000 à 2013 pour le territoire du Ventoux **3,7 millions d'euros** auxquels s'est ajouté un montant identique de **co-financement de la Région et du Département**. Or le prochain programme Leader qui couvrira la période 2014-2019 sera géré directement par le Conseil Régional et **les fonds seront attribués exclusivement aux projets inclus dans un Parc Naturel Régional existant ou en cours de création.**

Le nombre de Parc Régionaux (actuellement 48) est plafonné à 60, par l'État, les 12 restants, dont le projet de parc du Ventoux étant en cours de préfiguration. À nous donc de juger.

Bien d'autres questions pourraient être et sans doute seront posées dans

les débats à venir. J'en resterai là au stade actuel du projet. Je ne me fais pas le chantre du projet de Parc et je n'y ai aucun intérêt personnel. Enfant du pays, tout aussi attaché que chacun au Ventoux que je connais, que j'aime et, où je chasse le sanglier, ma détermination repose sur le seul souci de l'intérêt général de Bédoin et de ses habitants, non seulement à court terme mais aussi pour l'avenir de nos enfants et des générations à venir.

Le Parc Naturel Régional du Ventoux n'existe actuellement qu'à l'état de projet, sa création éventuelle n'interviendra pas en tout état de cause avant 2016. Il appartiendra alors au Conseil Municipal en place à cette date de décider de l'adhésion ou non de Bédoin, en utilisant la procédure qui lui conviendra. Je fais confiance aux élus pour qu'ils assument cette responsabilité en toute objectivité et sur le seul critère de l'intérêt général. D'ici là il nous appartient de participer dans les instances créées à cet effet à l'élaboration du projet en étant attentifs à ce que soient bien pris en compte les particularités de notre Commune et l'intérêt de ses habitants, quitte à ne pas adhérer au parc, le moment venu, si nous estimions ne pas avoir été suffisamment entendus.

Luc REYNARD



Les ordures ménagères et le tri sélectif

La CoVe qui exerce sur notre commune la compétence collecte et traitement des déchets et ordures ménagères met progressivement en place depuis décembre 2013 la collecte sélective individuelle des déchets ménagers, malgré des retards résultant de mouvements sociaux. Je rappelle ici les nouvelles modalités de cette collecte, telles que prévues par la CoVe sur notre commune. Elles répondent sans doute à l'intérêt général mais exigent aussi des changements dans nos habitudes et la bonne volonté de chacun.

Tous les habitants de Bédoin dont le domicile se situe sur une voie publique accessible par les bennes de collecte des ordures ménagères ont dû recevoir deux conteneurs individuels de capacité différente suivant le nombre de personnes composant le ménage :

- l'un avec couvercle vert pour les ordures ménagères ordinaires c'est-à-dire tout ce qui n'est pas recyclables ; les ordures doivent y être déposés dans des sacs plastiques fermés.
- l'autre avec couvercle jaune pour les produits recyclables, soit les cartons alimentaires (briques et cartonnets), les bouteilles et flacons plastiques, les canettes conserves bidons et aérosols, les journaux et revues, qui doivent y être déposés en vrac.

Si les personnes remplissant ces conditions pour la collective individuelle sélective n'ont pas reçu ces conteneurs individuels, elles doivent le signaler à la CoVe au numéro vert indiqué 0800 04 13 11.

Ces conteneurs feront l'objet de tournées de collectes distinctes :

- pour les couvercles verts le mardi sur tout le territoire de la commune et le vendredi dans le centre du village uniquement.
- pour les couvercles jaunes, le jeudi sur tout le territoire.

Les conteneurs individuels doivent être déposés au bord de la voie publique la plus proche, la veille au soir. Ces conteneurs sont identifiés à la personne à qui ils ont été attribués et qui doit en prendre soin. Certains se sont inquiétés de la diminution du nombre de collectes, réduit à 1 par semaine (sauf pendant la période estivale où l'afflux touristique exigera un ramassage supplémentaire des

conteneurs collectifs). Le principe même de la collecte individuelle suppose que la contenance des conteneurs individuels soit suffisante pour recevoir les déchets ménagers et les déchets recyclables de chaque ménage pour une semaine.

Pour les habitants dont le domicile ne se situe pas sur une voie publique accessible aux bennes de collecte ou si celle-ci est trop loin, ils doivent comme antérieurement apporter leurs déchets dans le point de regroupement le plus proche de leur domicile, qui doit leur avoir été indiqué, où ils trouveront 2 conteneurs différents, l'un (couvercle vert) pour les ordures ménagères ordinaires qui doivent y être déposés dans des sacs plastiques fermés, l'autre (couvercle jaune) pour les déchets recyclables déposés en vrac sans emballage.

Pour les personnes du centre ville où sont installés des conteneurs enterrés destinés aux seules ordures ménagères, elles continuent à les utiliser, mais doivent déposer les déchets recyclables à côté dans des sacs plastiques spéciaux qui leur sont distribués par la CoVe.

Les bouteilles en verre doivent toujours être déposées dans les colonnes existantes à cet effet sur tout le territoire. Les conteneurs spécialisés pour la collecte des textiles et chaussures demeurent, ainsi que la benne pour les déchets verts près de la gare routière.

Par ailleurs la déchetterie intercommunale de Caromb ouverte du lundi au samedi de 8 heures à 18 heures offre un quai de déchargement pour tous les déchets. Enfin sur inscription préalable en Mairie les encombrants (litterie, meubles, gros électroménager) sont enlevés sur place le 4ème jeudi de chaque mois.

Rappelons tout de même que le dépôt d'ordures ou de déchets en dehors des lieux prévus à cet effet est un délit passible de poursuites pénales...

Les difficultés ou anomalies manifestes contactées depuis décembre sont exclusivement de la responsabilité de la CoVe, c'est donc à la CoVe qu'elles doivent être signalées par le numéro vert mis en place à cette fin : 0800 04 13 11.

Alors à vos conteneurs et merci à vous tous qui respecterez ces consignes pour la propreté et la salubrité de notre territoire!

Pierre COLIN

Début d'année en fanfare à la bibliothèque municipale

Parmi les nombreux rendez-vous autour du livre et de la lecture qui vous ont été proposés cet automne, il en est un qui a marqué l'esprit des bédouinains.

Samedi 12 octobre, la bibliothèque municipale a organisé une rencontre avec Paul Veyne au Centre Culturel. Pendant près d'une heure trente, ce brillant historien a su captiver le public par une présentation de son parcours et le récit de ses rencontres avec d'illustres personnalités. Il a répondu avec beaucoup de gentillesse et d'esprit aux nombreuses questions de l'assistance, de nombreuses personnes ont pu profiter ensuite de la vente de livres et de la séance de dédicaces.

Paul Veyne, qui réside à Bédoin depuis de nombreuses années, a beaucoup apprécié l'intérêt que lui a porté le public venu l'écouter.

Vous pouvez retrouver ce grand moment en vidéo, sur un DVD disponible à la bibliothèque, ou sur You tube « Bedoin entretien avec Paul Veyne ».

Pour les premiers mois de l'année 2014, la bibliothèque vous invite aux animations suivantes :

- Mercredis 15 janvier, 12 mars et 9 avril «L'Heure du conte» à 17 h, Bibliothèque - À partir de 4 ans. Venez vous laisser emporter dans les univers magiques des conteurs de la bibliothèque. Une expérience enrichissante pour les petits et ... relaxante pour les grands !
- Mercredi 19 février, grande journée « À la découverte du son » :
 - 10h30 : atelier ludique « Compréhen'son » dirigé par Sylvie Brun. Pour comprendre le phénomène du son et réaliser son instrument de musique. À partir de 6 ans, sur réservation au 04 90 65 69 72.
 - 16 h : Spectacle musical « La récupéra-son » par la Compagnie « Les voix nomades ». Ce conte associe de manière surprenante écologie et musique de rue : Dabdo est un petit personnage qui recycle les déchets de la ville pour en faire des instruments et créer sa propre musique. Casseroles, poubelles, sachets plastiques, scotch...côtoient guitare, oud, bois tibétain et chant. Salle du conte lu, au centre culturel. À partir de 5 ans. Spectacle proposé dans le cadre de « Mots et merveilles », animations communes aux bibliothèques des villages de la CoVe.
- Vendredi 11 avril, 18h30, conférence « La plume et l'esprit » par Guy Mondon, animateur du patrimoine comtadin, pour un tour d'horizon des écrits humoristiques du Moyen-âge à nos jours. Un moment pour se détendre, rire et sourire ! Salle du conte lu.

Ces manifestations sont gratuites et ouvertes à tous.

En route vers le bout de l'an

Avec les jours qui raccourcissent inexorablement, il est aisé de comprendre les rites des sociétés primitives pour invoquer les puissances surnaturelles afin de faire revenir le soleil, le « Sol invictus », vœu qui se verra chaque année exaucé chez nos lointains ancêtres. Dès le 4 décembre, à la sainte Barbe, nous sommes entrés dans les traditions propitiatoires en mettant du blé ou des lentilles à germer dans des coupelles pour faire revenir la verdure et préparer magiquement de belles récoltes à venir.

En préambule à Noël le vendredi 13 décembre, vous avez pu participer à la veillée calendale organisée par le service municipal de la culture et du patrimoine dans les locaux du Centre culturel : d'abord un récital de chants de Noël assuré par le Duo Chéops, composé d'une chanteuse auteur-compositeur-interprète, Christine Bout, musicienne qui pratique le piano, le saxophone et le chant. Elle chante en occitan et en français sur des textes personnels, des reprises de chansons françaises, des chants traditionnels qu'elle interprète de façon plus ou moins « jazzy » et qu'elle a réactualisés au goût du jour, accompagnée par Pierre Rey au clavier, musicien de talent lui aussi. Ils forment un duo bien connu en Vaucluse qui a su vous faire passer un grand moment de musique et de poésie. En seconde partie dans la galerie autour de la table calendale, les participants ont pu apprécier dans une ambiance conviviale les traditionnels treize desserts de Noël.

Sur la période des fêtes de fin d'année, vous pourrez venir tenter votre chance aux cours des nombreux lotos organisés au Centre Culturel par les associations bédouinaises. Surveillez les affiches pour en connaître les dates. Vous pouvez gagner les victuilles des réveillons tout en passant une soirée dans une ambiance chaleureuse bien de chez nous où l'on ne cultive pas la morosité. À partir de Noël et jusque fin janvier, une visite s'impose aux églises de Bédoin, de Sainte Colombe et des Baux pour contempler les crèches traditionnelles préparées par les équipes de crêchistes dévoués qui remettent en scène les santons antiques et naïfs dans des décors naturels de branches de pins, de sapins, d'oliviers, de chênes ramassés dans le Ventoux et qui, avec des rochers, des collines, des rivières, reproduisent nos paysages provençaux.. A nous de faire passer cette coutume ancestrale aux enfants toujours émerveillés à ces spectacles, enfants d'aujourd'hui qui seront les parents et grands-parents de demain.

Enfin, en janvier, le dimanche 19 à 14h30 au Centre Culturel, la Pastorale sera jouée cette année par le Groupe Artistique de Barbentane. La Pastorale est la lointaine héritière des Mystères du Moyen Âge, elle met en scène la vie en Provence au temps passé. On y retrouve un mélange de tragique et de comique, une succession de scènes édifiantes et familières, des anachronismes charmants, une alternance de dialogues et de chants, et toujours des acteurs amateurs et bénévoles. Cette pièce, « L'oulo d'Arpian » que nous pourrions ainsi apprécier rappelle « L'Avare » de Molière ; Harpagon devient Arpian et sa fameuse cassette se trouve être l'oulo, marmite en terre cuite, qui évoque la rue des Oulie de Bédoin, terre de potiers millénaire.

L'équipe municipale espère vous rencontrer lors de ces festivités de fin d'année. Nous espérons, de tout cœur, que grands ou petits, les Bédouinains passeront de bonnes fêtes de fin d'année et que l'an 2014 se montrera à la hauteur des espérances de chacun.

Horaires d'ouverture des crèches

Église des Baux : le dimanche 29 12 2013 de 11 h à 12 h

Église de Sainte Colombe : les jeudis 26 12 2013 et 2 01 2014 de 11 h à 12 h

Visite conférence organisée par le service tourisme de la CoVe le samedi 4 01 2014 à 14h30

Rendez-vous devant l'église - tarif 4 €

Église Saint Pierre de Bédoin : du jeudi 26 12 2013 au dimanche 5 01 2014 inclus de 15 h à 17 h.

De plus l'Église sera ouverte le mercredi et le dimanche au mois de janvier de 15 h à 17 h.



Brigitte COUTELEN

La Boule du Ventoux

Programme du 1^{er} trimestre 2014 - concours à partir de 14 h 30
en janvier :

- les samedis 18, 25 - Pétanque montée 2 joueurs
- les dimanches 19, 26 - Pétanque mêlée 2 ou 3 joueurs

en février :

- les samedis 1, 8, 15 et 22 - Pétanque montée 2 joueurs
- les dimanches 2, 9, 16 et 23 - Pétanque mêlée 2 ou 3 joueurs

en mars :

- les samedis 1, 8, 15, 22 et 29 - Pétanque montée 2 joueurs
- les dimanches 2, 9, 16, 23 et 30 - Pétanque mêlée 2 ou 3 joueurs

En forme à Bédoin

La nouvelle saison a commencé à L'Association « En forme à Bédoin ». Les anciens adhérents ont repris leurs activités « coup de cœur » : Gym, stretching, Fit Ball, Pilates, Tai Chi, Qi Gong, marche nordique, entretien musculaire, etc.

Et des nouveaux sont venus les rejoindre pour entretenir leur forme dans des cours encadrés par des animateurs diplômés, une ambiance amicale.



Sandrine qui accompagne la marche nordique attend de nouveaux adeptes le vendredi après-midi et elle propose une sortie d'une journée par mois avec les marcheurs de Pernes.

Pour les enfants, Chems encadre nos tout-petits le samedi matin. Par des parcours et des mini-enchaînements, ces

enfants prennent conscience de leurs corps et développent la relation aux autres.

Le mercredi matin, il attend les plus grands pour du sport « Aventure » : Roller, VTT, BMX, course d'orientation...

Carole, notre nouvelle animatrice accueille les enfants de 4 à 11 ans le mercredi après-midi pour danser avec eux et découvrir des chorégraphies sur des musiques variées : pop, jazz, orientale, latino, classique...

Une nouveauté : le « Bosu » qui a attiré de nombreuses personnes, (mais il y a encore de la place !) curieuses de découvrir ce nouveau matériel qui permet d'améliorer son équilibre et de renforcer sa musculature dans une ambiance musicale fort agréable.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible, si vous êtes intéressés, de faire un cours d'essai avant de s'inscrire.

Pour tous renseignements :

- Permanences les mercredi de 16h 30 à 18 h 30

Tél : 06 12 75 40 66 - E-mail : formabed@orange.fr

Bon Noël à tous et à toutes

Christiane MAHLER,

Présidente de l'association En forme à Bédoin

Association « Entreprise, Collectivité Territoriale, Insertion » (E.C.T.I.)

Vous avez exercé des fonctions dans une entreprise, dirigé une société, exercé des responsabilités dans la fonction publique, ou toute autre activité. Vous avez ainsi acquis des connaissances et une expérience qui pourraient être profitables à d'autres ?

E.C.T.I. est une association nationale de seniors bénévoles créée il y a 40 ans qui s'implique, dans l'aide au développement des entreprises, l'assistance aux communes, et l'aide à l'insertion des étudiants ou la réinsertion des anciens détenus. Si vous souhaitez participer à la vie active économique et sociale de votre région et faire profiter les autres de votre expérience, rejoignez notre association forte de plus de 3000 membres en France et de 40 membres dans le Vaucluse.

Consultez notre site : www.vaucluse.ecti-paca.fr

Pour tous renseignements sur Bédoin : Mario Giacomelli : 04 90 12 85 51 - mario.giacomelli@free.fr



La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Des activités pour tous à découvrir en 2014

Il n'est pas trop tard pour découvrir nos activités ! Jeunes ou moins jeunes, sportifs ou personnes plus intéressées par les loisirs créatifs, vous trouverez votre bonheur dans nos 30 activités réparties sur 60 cours dans la semaine.

Consultez notre site : www.mjcbedoin.org ou renseignez vous auprès de la secrétaire de la MJC, Véronique, au Centre Culturel Hélen Adam - 04 90 65 95 66

Assemblée générale de la MJC

L'assemblée générale de la MJC s'est tenue le vendredi 18 octobre au Centre Culturel.

Dans son rapport la présidente a décrit les bons résultats de l'exercice 2012-2013 avec un plus grand nombre d'activités, et plus de participants aux cours. Les finances de l'association sont saines.

L'élection des membres du conseil d'administration a permis l'entrée de nouveaux qui viennent rejoindre l'équipe existante. Ce conseil s'est réuni pour élire le bureau qui est ainsi composé :

Président : Rolland Bonnaventure - Vice présidente : Valérie Eysseric- Dauberte - Trésorière : Corinne Podevin - Vice Trésorière : Valérie Buisson - Secrétaire : Marie-Josée Bianchi Vice secrétaire : Véronique Mauroy.

L'aide aux devoirs a besoin de vous

Depuis de nombreuses années, la M.J.C. a mis en place l'aide aux devoirs pour les enfants de l'école élémentaire de Bédoin. Ce service très apprécié des parents et des enfants nécessite un groupe de bénévoles dévoués et suffisamment nombreux pour pouvoir s'absenter sans perturber le planning établi.

Cette année Véronique Mauroy est l'organisatrice. Quinze enfants sont inscrits, chacun bénéficie de deux heures de soutien par semaine. Nous remercions les quatre nouvelles bénévoles venues renforcer l'équipe qui peut encore accueillir. Pour tout renseignement : Véronique Mauroy 09 63 60 22 15.

CINÉVAL

Depuis le début de l'année 2013, Cinéval est passé à l'ère du numérique qui offre une meilleure qualité de son et

d'image. Notez donc la date de la prochaine séance au Centre Culturel.

le vendredi 17 janvier

- 18h30 : La reine des neiges (film Disney)
- 20h30 : Casse tête chinois de Cédric Klapisch
À l'issue de la projection, la MJC offrira aux spectateurs la galette des Rois.

Tarif normal : 5.50 €- Tarif réduit : 4 €- Carte d'adhérent familiale : 8 € (donnant droit au tarif réduit pour les membres d'une même famille).

Vous voulez recevoir le programme par mail, laissez votre adresse sur : cineval84@free.fr

« L'équipe cinéval » de Bédoin est formée de bénévoles qui aident le projectionniste à installer la salle pour l'accueil des spectateurs. Si vous voulez nous rejoindre, adressez-vous au secrétariat de la MJC ou venez nous rencontrer à l'occasion d'une projection.

Espace Régional Internet Citoyen de Bédoin

Espace Jeunes Municipal - Salle Multimédia (à côté du stade)
Tél. : 04 90 41 72 78 - Courriel : eric.mjcbedoin@gmail.com
Site : <http://www.mjcbedoin.org>

L'ERIC de Bédoin sera ouvert pendant les vacances scolaires de Noël :

- les lundi 23/12, et vendredi 27/12/2013 de 9h à 13h,
- les lundi 30/12, mardi 31/12, jeudi 02/01 et vendredi 03/01/2014 de 9h à 13h.

Formations individuelles : adhésion obligatoire de 5 €/ an 10 € de l'heure - Gratuit pour les moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi.

Venez découvrir notre nouvelle formation « création de votre carte de vœux personnalisée » (papier ou virtuelle).

Nous vous proposons également différentes formations : initiation à l'informatique et à Internet, aide à l'utilisation des logiciels (Windows, Mac, Linux), retouche photo et diaporama et formation aux « écogestes informatiques » et à l'informatique « libre » (<http://www.mjcbedoin.org/public/ERIC/programme-ERIC-2013-2014.pdf>). Merci de prendre rendez-vous pendant les heures d'ouverture. Accès libre aux ordinateurs connexion internet pour tous : adhésion obligatoire de 10 €/ an ou 5 €/ mois (forfait « Tourisme ») - Gratuit pour les moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi.



Solutions mots croisés

Horizontallement :
1. Cratelles - 2. Have, Atout - 3. Amanites, Rab - 4. Nardes, Mime - 5. Titien, Pipes - 6. Es, Saturne - 7. Rouent - 8. Levés, Ut, IE - 9. Ecot, Misère - 10. Uhan, Eteint - 11. Réunion, Eta
Verticallement :
A. Chantpleure - B. Ramais, Echot - C. Avait, Evoluta - D. Tenais, Eang - E. Idéale, Nie - F. Ratent, SM, OS - G. Etes - H. Los, Proust - I. Lu, Minutée - J. Etrépée, Riez - K. Arne, Nient
L. Obésité, Tag.

Etat Civil

BIENVENUES :

Méline ALPINInée le 30.09.2013
 Inès SETTOUTInée le 08.10.2013
 Iris VILPELLETnée le 17.10.2013
 Mattéo LOPEZ DI GLERIAnée le 15.11.2013
 Jade PAYELLEnée le 05.12.2013

FÉLICITATIONS :

Patrick GARZIGLIA et Nathalie MANFORTI le 28.09.2013
 Éric FANCELLO et Corinne SIAUDle 19.10.2013
 Emmanuel RYS et Julie DELEUILle 26.10.2013
 Jean Pierre OLIVERO et Stéphanie RAVELle 09.11.2013

Rectificatif sur le Passadou précédent

Lire Damien LABYNIT et Mei MAle 06.07.2013
 Jérémy LITOT et Tiffany BERNARDle 07.09.2013

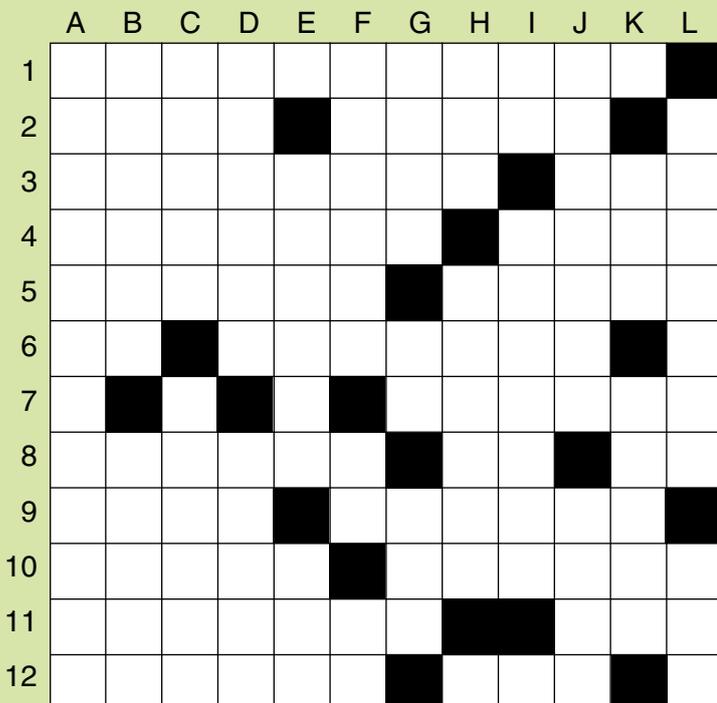
CONDOLÉANCES :

Juliette STOOP veuve BERRY (90 ans)le 01.10.2013
 Patrick APPLANAT(55 ans).....le 06.10.2013
 Michel BLAVETTE (79 ans)le 06.10.2013
 Jacqueline MAGNAN (76 ans) le 07.10.2013
 Jean MALLET (65 ans) le 11.10.2013
 Dominique LAVAYSSE (58 ans)le 20.10.2013
 Marie MILESI veuve HAUD (87 ans) le 06.11.2013
 Christian CATHEDRA (56 ans)le 09.11.2013
 Andrée JAU veuve MARTIN (94 ans)le 14.11.2013
 Denise PLAINDOUX veuve VARIZAT (79 ans) ... le 22.11.2013
 Thierry ORS (61 ans)le 04.12.2013
 Christine DEBROUCKER épouse CADET (57 ans) le 08.12.2013
 Mireille BÉRARD (87 ans)le 16.12.2013

Les mots croisés d'Anne

Horizontalement :

1. Elles parfument l'omelette.
2. Pâle et défait.
Il est bon de l'avoir dans son jeu.
3. Celles-ci ne sont pas toutes innocentes. Petit plus.
4. Elles se plaisent en milieu aquatique. S'exprime par gestes.
5. Sa mise au Tombeau est au Louvre. Grandes futailles.
6. Préposition. Divinité romaine.
7. Rossent.
8. Telles des menhirs. A sa clé.
C'est à dire.
9. Paiement partagé.
Elle plonge dans la purée.
10. Cavalier venu de l'est.
A perdu son éclat.
11. Elle rassemble les personnes.
Dans l'alphabet grec.
12. La Tour Eiffel en a trois.
Sur la tête d'un marocain.



Calendrier des gardes des medecins

Dr BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA, CAUT-POITOUT à Mazan, BOISSON et GAUDET à Bédoin,
 Dr LUNADIER à Mormoiron, Dr NADRA à Villes-sur-Auzon,
 Dr COSTE à Malemort.

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

21-22 décembre.....Dr Marie-Christine CAUT-POITOUT..... 04.90.69.63.15
 25 décembre.....Dr Philippe BOISSON04.90.65.92.12
 28-29 décembre.....Dr Irina TURTURICA04.90.29.67.78
 1er janvierDr Pascal GAUDET04.90.65.64.96
 6-7 janvierDr Daniel TURTURICA04.90.69.70.17

SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17 ou numéro européen 112

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE - Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE - Téléphone : 3237



Verticalement :

- A. Elle permet de goûter le vin nouveau.
- B. Fendais l'eau. Il lui manque quelque chose pour aller à la déchèterie.
- C. D'un auxiliaire. Se transforma.
- D. Résistais. Eau dormante.
- E. Il n'y a pas mieux.
Refuse d'admettre.
- F. Loupent. Le roi. Régat du berger.
- G. On en rêve au creux des hivers.
Cité antique. Rien les mois sans r.
- H. Sol bien retourné.
Un grand chercheur.
- I. Petit à Nantes.
Son temps est compté.
- J. On lui a vidé le buffet.
Dans les Alpes de Haute-Provence.
- K. Commune au violon et au canon.
Démentent.
- L. Désole les poids lourds.
Peinture de rue.

Félicitations à

La société Dall'TP a reçu le prix « Moniteur » de la construction 2013 (section travaux publics) pour la Région Méditerranée. La société Dall'TP créée en 1993 réalise 69 % de son chiffre d'affaire avec les marchés publics. L'attribution de ce prix vient reconnaître ses performances économiques ainsi que sa politique dans les domaines social et environnemental.